

Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers

Contact



Adresses

Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers
Case postale 36
Hôtel Judiciaire - Rue Louis-Favre 39
2017 Boudry



Téléphone

032 889 61 83



Fax

032 889 60 39



Mail

TRLV-Boudry@ne.ch



Site

www.ne.ch/autorites/PJNE/tribunaux-regionaux/Pages/INST-BO.aspx



Horaires

Lundi – Vendredi : 08h00 – 12h00 Lundi – Vendredi :
13h30 – 17h00

Informations complémentaires

Statut juridique

Administration cantonale: pouvoir
judiciaire

mineurs; e) le Tribunal de police; f) le
Tribunal criminel; g) le Tribunal des
mesures de contrainte.

Type

Les Tribunaux régionaux composent
l'autorité judiciaire cantonale de première
instance.

Rayon géographique

Le Tribunal régional du Littoral et du Val-
de-Travers comprend deux sites, l'un à
Neuchâtel et l'autre à Boudry. Il a pour
ressort les districts de Neuchâtel, de
Boudry et du Val-de-Travers. Il est doté de
15 juges.

Prestations

Chaque Tribunal régional est composé
des sections suivantes : a) la Chambre de
conciliation; b) le Tribunal civil;
c) l'Autorité de protection de l'enfant et
de l'adulte; d) le Tribunal pénal des

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch